Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société des Dames de la Croix-Rouge de Genève. — Le 24 mars a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la Société chez sa présidente, Mlle Alice Favre, 3, rue Daniel Colladon. Nombreuse réunion à laquelle assistaient aussi plusieurs Messieurs de la Croix-Rouge.

Le rapport présidentiel, composé avec un esprit très fin, très élevé et très vivant, a passé en revue les divers événements de l'année. Il rappelle tout d'abord le souvenir des grands disparus: Florence Nightingale, Henry Dunant, Gustave Moynier (l'assemblée se lève en signe de deuil) ainsi que des colonels Murset et Pestalozzi. Au point de vue du recrutement, le nombre des membres de la Société a passé de 419 à 450. La situation financière est bonne malgré plusieurs dépenses imprévues et l'augmentation sensible des frais de correspondance depuis que la franchise de port a été retirée. Les allocations annuelles aux sociétés qui luttent contre le cancer et la tuberculose ont été maintenues et du matériel de literie a été remis à cette dernière. La Croix-Rouge a participé aussi à la collecte en faveur des inondés de la Suisse. — Le Comité s'est particulièrement appliqué à faire pénétrer dans nos campagnes les saines notions d'une hygiène bien comprise: bains, douches, gymnastique, habillement, soins des dents, dépôts de linge et d'ustensiles pour malades, etc. Il y a lieu de poursuivre les essais tentés.

En ce qui concerne les infirmières de la Croix-Rouge, on se rend compte que si leur recrutement est difficile, leurs services, par contre, sont toujours plus appréciés. Une des questions à l'ordre du jour sera de leur procurer sous peu un home plus confortable et plus plaisant, car après des périodes de soins souvent prolongées, il est absolument nécessaire qu'elles puissent se reposer convenablement, se distraire même quelque peu et, dans ce but, le don d'un piano serait particulièrement le bienvenu. Ce projet entraînera des dépenses plus considérables. Il faut espérer que le public, qui a intérêt à être bien soigné, saura le reconnaître soit en apportant sa cotisation comme membre de la Société, soit en témoignant sa sympathie sous forme de dons ou de legs.

En terminant, Mlle Favre signale tout le travail accompli pour préparer la « Journée de la petite fleur » qui permettra de mettre à la disposition de Genève, de ses hôpitaux, maternité, cliniques, et des particuliers, une ambulance automobile aménagée avec tous les perfectionnements modernes et qui, en raccourcissant la durée du transport des blessés et malades, diminuera d'autant leurs risques et leurs angoisses. Ce n'a pas été petite besogne, mais chacun y a apporté zèle et dévouement. Espérons que le succès en sera la récompense méritée.

Ce rapport, chaleureusement applaudi, a été adopté à l'unanimité, ainsi que celui de la trésorière (Mme Pierre Moriaud) et des vérificateurs des comptes (Mmes Maximilien Perrot et Maurice Dunant). Enfin la question de la fusion des Sociétés des Dames et des Messieurs de la Croix-Rouge fût proposée et accueillie très favorablement; nous aurons l'occasion d'en reparler.

Section de la Croix-Rouge de Sion. — A la suite d'une conférence donnée à Sion, en mars 1911, par le Sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge, un Comité s'est formé pour créer au chef-lieu du canton du Valais une Société sédunoise de la Croix-Rouge.

M. le Dr Roten, médecin à Sion, a bien voulu accepter de présider à la formation de la nouvelle section. Le 2 avril eut lieu l'assemblée constitutive dans laquelle les statuts ont été adoptés, et où l'on a procédé à la nomination des membres du Comité. Celui-ci est présidé par M. le Dr Roten, secondé par plusieurs notabilités sédunoises.

Près de 100 membres ont déjà adhéré à la jeune section qui forme la 52e de la Croix-Rouge suisse.

Vivat! Crescat! Floreat!

Société des samaritains de Cornaux. — Situé entre St-Blaise et Cressier, le coquet

village neuchâtelois de Cornaux voulait aussi avoir sa petite société de samaritains. Un cours de pansements et de premiers secours avait réuni plusieurs auditeurs, et ceux-ci viennent de se grouper et de former la Section des samaritains de Cornaux. La jeune section vient de faire adopter ses statuts par l'Alliance des samaritains suisses, et nous ne doutons pas qu'elle prospère sous la présidence de M. Schæffer, moniteur-samaritain à Cornaux.

Samaritains de Fribourg. — M. le Dr Weissenbach, l'infatigable et dévoué maître des samaritains fribourgeois, vient de terminer un cours français, après avoir donné un cours en langue allemande au commencement de l'année.

Grâce à lui et grâce à l'excellent président de la Société des samaritains de Fribourg, cette section active continue à se développer d'une façon réjouissante; elle compte aujourd'hui près de 90 membres actifs. Le 17 avril, elle a ouvert un magasin d'objets sanitaires, qui seront loués ou prêtés à ceux qui en auront besoin; les demandes se faisaient de plus en plus nombreuses, aussi est-il hors de doute que cette institution, créée par les samaritains de Fribourg, rendra les plus grands services.

Société militaire sanitaire suisse. — Un tableau synoptique concernant l'activité de cette société vient d'être publié. Nous y voyons que la Société militaire sanitaire compte actuellement 795 membres actifs et plus de 1400 membres passifs et honoraires. Ces membres se répartissent sur 28 sections. La plus florissante paraît être celle de Bâle, avec 102 membres actifs, tandis que les deux plus petites sections ne comptent chacune que 6 membres; ce sont celles de Lichtensteig et de Trins.

Le nombre de conférences et de cours donnés par les sections en 1910, est de près de 500, ayant réuni 7149 auditeurs. La fortune des sections atteignait à la fin de décembre dernier fr. 7530.

Croix-Rouge glaronnaise. — Cette société active, présidée par M. le Dr de Tscharner, à Glaris, a prévu, pour l'exercice 1911, plusieurs cours de samaritains, deux cours pour soins des malades à domicile, un ou deux cours antituberculeux, servant à seconder la lutte contre la tuberculose dans le canton de Glaris. Il sera fait des achats mobiliers pour le lazaret, et l'acquisition de deux fourgons de colonnes, munis de leurs brancards roulants, est aussi prévue.

Mlle Sturzenegger qui, munie d'une recommandation du médecin en chef de notre armée, avait suivi jadis les opérations de la Croix-Rouge japonaise, a fait dernièrement une très intéressante conférence avec projections sur la Croix-Rouge en Extrême-Orient.

Le Comité central de l'Alliance des samaritains

avise les sections que le caissier central fera rentrer sous peu les **cotisations pour l'année 1911.** Il sera donc perçu 30 centimes par membre actif, plus la cotisation réglementaire que chaque section doit à la Croix-Rouge comme membre corporatif. Les sections qui auraient l'intention de verser une contribution plus élevée que celle de fr. 5. — prévue par les statuts, en faveur de la Croix-Rouge, voudront bien en aviser le caissier central.

Les versements seront pris en **remboursement** adressés aux présidents des sections.

Le caissier central: EMILE RAUBER.

Le président central: A. GANTNER.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)